

## Les enjeux

# Gilles DESRUMAUX



Afin de remplir mon rôle de fil conducteur de ce colloque, je vais rappeler les différents thèmes abordés hier.

### ■ La reconnaissance des personnes

Nous avons parlé de la reconnaissance des migrants âgés, en tant qu'hommes et femmes d'abord, avant d'être membres d'une catégorie. Nous avons dit combien les représentations que nous avons d'eux étaient marquées par le fait qu'ils travaillaient et vivaient en France provisoirement, tandis qu'ils sont maintenant à la retraite et installés, même si le rapport au pays, on l'a vu hier soir dans le film, reste ambivalent, marqué par le va-et-vient, et si des expressions comme : « Le vieillissement dans les couloirs aériens » ou « Je ne suis bien que dans le bateau » ou encore « J'ai la valise dans la tête », montrent bien que leur pays d'origine reste une donnée importante pour eux.

L'historien Vincent FERRY, qui nous a présenté l'immigration en Lorraine, a insisté sur le fait que ces personnes, avant d'être des immigrés, étaient des émigrés porteurs de rêves, porteurs d'espoirs et qu'ils avaient fait peu à peu le deuil de certains de ces espoirs et de ces rêves puis s'étaient cherché des repères en France.

J'ai rappelé hier la phrase d'Aragon : « Vieillir, c'est aborder en terre étrangère ». A l'âge de la retraite, ces personnes abordent de nouveau en terre étrangère, où elles doivent trouver encore une nouvelle identité. Ces personnes, durant toute leur vie ont fait preuve d'une capacité d'adaptation tout à fait remarquable. Chacun des intervenants a rappelé combien ceux qu'on appelle des « migrants vieillissants » représentaient des réalités très différentes, selon la nationalité, la situation de famille, l'isolement ou non... On a parlé aussi des différences de parcours migratoires en France entre les hommes du fer, usés précocement, déjà vieux vers 50/55 ans, mais bénéficiant de la condition ouvrière, et les hommes du béton, exposés eux aussi et vivant de plus faibles ressources.

On a distingué plusieurs figures de migrants âgés : ceux qu'on peut appeler les solitaires, pour qui, dès le début de leur immigration, le départ s'est traduit par une coupure nette avec le pays d'origine, ceux qui sont dans le va-et-vient, (avec toutes les difficultés que cela entraîne, notamment l'accès à certaines

prestations) et ceux qui ont les « reins cassés », ayant connu de profondes difficultés dans leur parcours professionnel, dans leur vie en France et se retrouvant démunis à l'âge de la retraite, s'enferment parfois dans la revendication par rapport à leur santé, à leur situation.

Donc des réalités très différentes qui nous obligent à bien reconsidérer les personnes, à les reconnaître dans leur individualité, dans la diversité de leurs parcours. C'est ce qu'a essayé de faire l'AMATraMi avec cette très belle exposition que je vous encourage vraiment à regarder et à écouter. C'est aussi le sens du film que nous avons vu hier soir sur le droit du sol, qui a montré combien les personnes vieillissaient aussi sous le regard des autres, et en premier celui de leurs enfants ; combien les enjeux étaient multiples, combien le rapport entre l'origine et la descendance était complexe. Hossain BENDAHDAN resituera, en conclusion, les enjeux actuels au travers de la reconnaissance et de la transmission intergénérationnelle.

Nous avons consacré la deuxième séquence à tout ce qui concerne « l'accès aux droits, quelles réponses de proximité ». Beaucoup de choses ont été dites, que je vais essayer de reprendre rapidement.

### ■ La retraite

Nous avons montré et Catherine VERONIQUE, de la CRAM, a montré combien la liquidation des retraites était difficile pour des migrants âgés aux trajectoires professionnelles très complexes. On a d'ailleurs pu noter le fort engagement de la CRAM sur cet aspect.

On a aussi mentionné la question du minimum vieillesse, accordé depuis 1998 aux étrangers communautaires, qui butte sur le délai des 6 mois obligatoires de présence en France. Nous avons indiqué combien l'exportabilité des prestations élargirait les droits constants pour les migrants âgés. Cette contrainte constitue un véritable handicap pour des gens qui souhaitent vivre à l'issue de leur vie de travail un peu comme ils ont vécu toute leur vie, c'est-à-dire entre leur pays d'origine et la France.

### ■ Le logement

Nous avons, bien sûr, traité ce sujet sous l'angle des foyers de travailleurs migrants. Nous avons montré combien ceux-ci

recouvraient fréquemment des situations indignes, combien il était nécessaire de les réhabiliter, d'adapter le bâti et aussi de créer du lien social, car ils sont malheureusement avant tout des lieux où se côtoient des solitudes. Les gestionnaires doivent montrer leur volonté, en partenariat avec des structures de droit commun en ouverture sur l'environnement, de faire de ces établissements de vrais lieux de vie.

Nous avons parlé de l'habitat diffus. C'est une situation mal connue, mais une réalité dans les villes, où existent des logements indignes, difficiles à repérer, donc à traiter, et d'autant plus inacceptables pour des personnes à mobilité réduite ou qui souffrent de maladies respiratoires. Nous avons pointé aussi la question de l'orientation des personnes vers des structures adaptées au vieillissement, notamment vers celles qui accueillent des personnes dépendantes ne pouvant plus bénéficier du maintien à domicile. Il y aurait là certainement une piste à explorer, car on s'aperçoit trop souvent que les personnes vont du logement à l'hôpital, de l'hôpital au logement sans pouvoir accéder à des structures adaptées à leur perte d'autonomie.

### ■ La santé et les soins

Nous avons souligné l'importance des médecins traitants, qui ont la confiance des migrants âgés, mais qui devraient être mieux formés à la prise en compte des pathologies et des situations particulières des migrants âgés. Nous avons aussi insisté sur la notion de parcours de soins coordonnés, de liens entre médecins traitants, infirmiers, personnes assurant des services à domicile. Dernier point : l'accès à la mutuelle, essentiel pour permettre des soins, la connaissance des dispositifs existants comme la CMUC, c'est-à-dire la complémentaire de la CMU, difficile à mettre en œuvre et pourtant capitale si on veut que les personnes aux faibles ressources, qui souhaitent envoyer de l'argent dans leur pays, puissent être couvertes malgré tout en matière de soins.

### ■ Les Services aux personnes

Nous avons insisté sur l'application des grilles AGGIR, c'est-à-dire la possibilité de mesurer la perte d'autonomie des personnes, ce qui déclenche des plans d'aide. Nous avons dit combien cet accès à l'APA était nécessaire et difficile, car dépendant de démarches volontaires rarement engagées par les personnes.

Nous avons aussi noté les obstacles liés aux migrants âgés, mais aussi aux services d'intervention. Les migrants âgés sont méfiants par rapport à des tiers, notamment ceux qui ont vécu longtemps en retrait, qui ont (ce sont souvent des femmes qui interviennent) des rapports complexes au corps, parce qu'on touche là au corps, à l'intimité. De la part des personnes qui interviennent, peuvent exister aussi un certain nombre d'appréhensions. Il importe d'être vigilant : d'une part il est certainement nécessaire d'adapter des formes d'intervention par rapport à des populations qui maîtrisent mal l'écrit, le français, la complexité administrative. Il est donc indispensable d'instaurer des rapports de confiance, de développer des partenariats entre institutions et associations, de mettre en place des formations à la diversité culturelle et à l'interculturalité.

Nous avons dit que les migrants âgés accumulaient un certain nombre de spécificités et étaient un peu le reflet de toute une population de personnes, précaires et isolées, arrivées à l'âge de la retraite et qui commencent à être aperçues dans les institutions spécialisées.

### ■ La politique et mobilisation des institutions

C'est la première fois que je constate une implication aussi forte que celle de la CRAM, et je veux saluer aussi Catherine VÉRONIQUE, qui est intervenue, pour le travail accompli, même si elle en a souligné honnêtement certains échecs, notamment dans les actions d'un centre de bilan. Un bémol après ces louanges, c'est l'implication inégale des collectivités locales selon les départements. Nous avons vu hier une Meurthe-et-Moselle très impliquée, il n'est pas sûr que l'ensemble des départements le soit autant. En tout cas, **il me semble qu'il y a un enjeu suffisamment important dans les schémas gérontologiques pour que la question des migrants âgés y soit inscrite et qu'un certain nombre d'actions soient menées.**

Nous avons souligné hier le rôle essentiel des CLIC qui se doivent d'être des lieux de repérage des difficultés des personnes en perte d'autonomie et de déclenchement des plans d'aide. Je voudrais parler du rôle de l'Etat. Malgré l'engagement de l'ACSÉ, qui est un établissement de l'Etat, malgré la présence du préfet hier, je ne mets pas en cause l'Etat local ou l'Etat déconcentré, je mets plutôt en cause le fait qu'il n'existe ni volonté politique nationale, ni politique clairement définie en matière de migrants âgés. Pas de politique de traitement spécifique, mais de mobilisation des services de droit commun pour prendre en compte les particularités des migrants âgés.

La prise en compte du cinquième risque, lié à la perte d'autonomie, est d'autant plus une avancée nécessaire, car elle concerne toutes les personnes connaissant une situation de précarité ou d'isolement, pas seulement les migrants.

Pardon pour cet exposé un peu long, mais les échanges ont été très denses hier et je ne voudrais pas terminer sans parler du rôle des associations, indispensable pour **trois raisons majeures**.

■ **ELLES ONT UN LIEN DIRECT  
AVEC LES PERSONNES.**

Le vieillissement n'est pas qu'une affaire professionnelle, c'est une affaire qui nous concerne tous en tant que citoyens, et les associations endossent une expression de la citoyenneté, c'est leur première mission.

■ **ELLES TRAVAILLENT EN LIEN  
AVEC LES SERVICES.**

La première table ronde de ce matin a pour thème : « Comment les associations prennent-elles en charge ce public ».

■ **ELLES ONT UN RÔLE D'INTERPELLATION.**

L'interpellation, c'est mettre le doigt là où ça fait mal. L'originalité de ce colloque réside justement dans le fait qu'il ait été organisé par l'AMATraMi. Ce n'est pas seulement un colloque de chercheurs, même si la recherche est un facteur important de questions souvent complexes.

**La deuxième séquence de la journée veut élargir notre horizon.**

Les organisateurs ont invité Véronika KABIS, directrice de l'intégration à la ville de Sarrebrück, qui nous dira si on fait mieux en Allemagne sur cette question des migrants âgés. Ensuite, ce sera au tour de Sylvie CARBONNELLE, qui a suivi avec beaucoup d'attention nos travaux depuis hier, et qui est belge et chercheur socio-anthropologue à Bruxelles. Toutes deux nous permettront de mettre en perspective nos interrogations et de voir comment se posent ailleurs les questions que nous nous posons.

Enfin, Hossain BENDAHMAN essaiera de nous dire quelle est la **place symbolique dans la transmission inter-générationnelle** liée à cette question des migrants âgés.

Les bilans et les perspectives seront tracés par le président du Conseil Général de la Meuse, Christian NAMY. Lucette LAMOUSSE et Isabelle PELLÉ concluront.